

n° 4

Décembre  
2017

# FORÊTS d'Occitanie

*Journal trimestriel d'information des propriétaires forestiers privés d'Occitanie*



**Un marché  
actif**

**3**

**Optimiste  
malgré les  
obstacles**

**9**

**Le milan  
royal**

**11**



# Tout un programme !

- 2 | **ÉDITORIAL**
- 3 | **VENTES DE BOIS**
- 5 | **DOSSIER**
- 9 | **ACTIVITÉS DU CRPF**
- 11 | **ENVIRONNEMENT**



*Déjà décembre... Avec la chute des températures, le visage des forêts s'est peu à peu transformé. La croissance des arbres s'est progressivement ralentie. À terre, les feuilles récemment tombées ont épaissi les litières. Les chants d'oiseau se font plus rares. La forêt semble se préparer à une pause hivernale.*

*De pause, il n'est guère question pour les forestiers ! Quand l'humidité des sols et parfois la neige limitent la possibilité d'intervenir en forêt, il est toujours possible de préparer l'avenir...*

*Au CRPF, comme ailleurs, nous nous efforçons aussi de préparer l'avenir. À commencer par l'année future ! Vous découvrirez ainsi dans ces pages le programme de formation et d'information très consistant que notre équipe technique a préparé, en lien parfois avec les associations FOGEFOR, les Groupes de progrès de la forêt privée, ou les syndicats de propriétaires forestiers. Avec les 13 départements qui composent notre grande région, il devient même difficile de loger ce copieux menu dans les 4 pages du dossier de votre revue !*

*D'autres grands chantiers nous attendent en 2018. En interne, il nous faut, bien sûr, consolider la fusion entre les équipes de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, et concrétiser cette union au travers d'un site internet commun qu'il devient urgent de déployer. De nouvelles actions démarrent. Trois Plans de Développement de Massifs sur le Gers, le Tarn et le Tarn-et-Garonne viennent ainsi d'être validés. D'autres se poursuivent, à l'exemple des projets FORECCAST et CEVAIGOUAL, présentés dans les numéros 1 et 3 de Forêts d'Occitanie. D'autres encore sont en préparation. Citons notamment La Forêt Bouge, un outil ambitieux à l'initiative du Centre National de la Propriété Forestière (CNPf) et du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), au service des propriétaires forestiers et de la filière, dont le site internet régional s'ouvrira en début d'année prochaine. Enfin, de grands chantiers régionaux intéressants l'ensemble de la filière sont en cours ou vont être lancés : élaboration du Contrat de filière et du Programme Régional de la Forêt et du Bois, révision du Schéma Régional de Gestion Sylvicole.*

*Au-delà des actions et des projets, qui s'inscrivent souvent dans un périmètre géographique et dans un temps limité, préparer l'avenir, c'est aussi prolonger durablement nos métiers : concourir au développement des forêts privées, promouvoir les documents de gestion durable... De multiples tâches au quotidien qui ancrent nos équipes techniques dans les territoires de l'Occitanie et que vous présente plus loin Christine Boyer, pour le département du Gard.*

*Préparer l'avenir, c'est enfin ce à quoi se sont essayés environ 370 participants au cours des Journées Techniques Nationales du CNPF, organisées les 15 et 16 novembre derniers. Deux journées particulièrement denses, au cours desquelles interventions externes et ateliers ont permis d'échanger autour de nos métiers, de nos missions et de nos outils.*

*Vous le voyez, si les forestiers sont parfois comparés à des ours, nous ne sommes du moins pas de ceux qui hibernent ! Et c'est en ayant l'ambition de servir le mieux possible, aujourd'hui et demain, la cause d'une gestion forestière durable et d'appuyer, dans cette perspective, les propriétaires forestiers, que nous vous souhaitons d'excellentes fêtes.*

**SÉBASTIEN DROUINEAU**  
Directeur adjoint du CRPF Occitanie

## FORÊTS d'Occitanie

CRPF - 7, chemin de la Lacade  
31320 AUZEVILLE-TOLOSANE  
Tél. 05 61 75 42 00  
Fax 05 61 75 42 50

**Directeur de la publication :**  
Yannick Bournaud

### Comité de rédaction :

Elise Buchet, Yann Clément,  
Sébastien Drouineau,  
Johann Hübelé,  
Benoît Lecomte,

**Rédaction :** Benoît Lecomte

**Mise en page :** Rythmie Page

### Impression :

Imp'Act  
10 ZAC des Vautes  
34980 Saint-Gély-du-Fesc  
Tél. : 04 67 02 99 89

**ISSN :** 2554-4519

**Dépôt légal :** date de parution

**Abonnement :** gratuit  
sur demande

### Ont collaboré à ce numéro :

Christine Boyer,  
Sébastien Drouineau,  
Aurélie de Seynes

### Photo de couverture :

Florent Nonon

# ● **Un marché actif**

**Comme chaque année, d'importantes ventes de bois se sont déroulées à l'automne, organisées par les gestionnaires des forêts publiques et privées d'Occitanie. Dans les six ventes dont nous possédons des résultats complets, la demande est assez forte, entraînant un volume vendu élevé. Les prix restent stables par rapport à l'année dernière.**

Les prix des bois<sup>(1)</sup> qui figurent ci-dessous sont issus de 6 ventes de bois en bloc et sur pied qui se sont déroulées à l'automne dans la région Occitanie :

**Vente organisée le 7 septembre par l'Office National des Forêts à Barcelonne-du-Gers (Gers)** concernant 110 lots pour un volume total de 56 320 m<sup>3</sup> de feuillus dont 70 % de chênes sessile et pédonculé et 30 % de chêne rouge. Plus de 40 % de ce volume provenaient de forêts d'Occitanie (dont 12 700 m<sup>3</sup> des Hautes-Pyrénées et 8500 m<sup>3</sup> du Tarn). A l'issue de la vente, 44 402 m<sup>3</sup> (79 %) étaient vendus avec, en moyenne, 2,4 offres par lot et jusqu'à 7 offres pour un lot de chêne rouge.

**Vente organisée en septembre par la Direction Départementale des Territoires de Lozère** concernant 10 lots issus des forêts privées de Lozère sous contrat du Fonds Forestier National, pour un volume total de 12 263 m<sup>3</sup>, constitués surtout de résineux (douglas, épicéa et pins noirs). A la fin de la vente, la totalité des lots était vendue. Le nombre moyen d'offres par lot s'élevait à 2 avec aucun lot sans offre.

**Vente organisée le 26 septembre par la Coopérative des Sylviculteurs de l'Aude à Carcassonne** concernant 22 lots issus de forêts privées audoises (surtout Pays de Sault et Montagne Noire), pour un volume total de 15 878 m<sup>3</sup>, constitués surtout de douglas (9076 m<sup>3</sup>) et de sapin pectiné. A l'issue de la vente, 13 236 m<sup>3</sup> (82 %) avaient trouvé preneur, avec 4,6 offres par lot en moyenne et un maximum de 8 offres pour deux lots de douglas.

**Vente organisée le 10 octobre par l'Office National des Forêts à La Cavalerie (Aveyron)** concernant 143 lots issus de forêts publiques de

l'Hérault, du Gard, de Lozère, du Tarn, de l'Aveyron et de l'Aude, pour un volume total de 121 101 m<sup>3</sup>, constitués surtout de douglas, épicéa, sapin pectiné et hêtre, purs ou en mélange. A l'issue de la vente, 63 122 m<sup>3</sup> (52 %) étaient vendus. Le nombre moyen d'offres par lot reste faible (1,6) car 58 lots n'ont pas reçu d'offre.

**Vente organisée le 12 octobre par l'Office National des Forêts à Quillan (Aude)** concernant 54 lots provenant de forêts publiques de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, pour un volume total de 35 822 m<sup>3</sup>, constitués surtout de sapin pectiné pur ou en mélange. A l'issue de la vente, 25 508 m<sup>3</sup> (71 %) étaient vendus. Le nombre moyen d'offres par lot s'élevait à 2,4 (jusqu'à 8 pour un lot de sapin).

**Vente organisée en octobre par les experts forestiers et gestionnaires forestiers professionnels d'Occitanie à Mazamet** concernant 38 lots issus surtout de forêts privées du Tarn, pour un volume total de 44 718 m<sup>3</sup>, constitués surtout de douglas (18 828 m<sup>3</sup>) et d'épicéa commun (16 345 m<sup>3</sup>). A l'issue de la vente, 27 970 m<sup>3</sup> (63 %) étaient vendus.

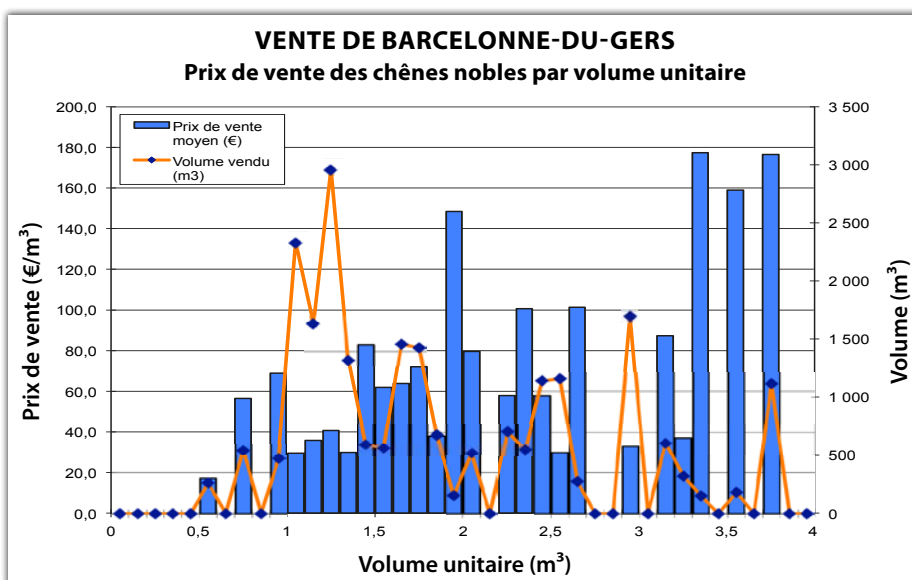
## **Les chênes : une valeur sûre**

**Les chênes sessile et pédonculé :** sur les 40 089 m<sup>3</sup> mis en marché, 29 779 m<sup>3</sup> (74 %) ont été vendus. Les prix moyens vont de 17 €/m<sup>3</sup> (volume unitaire entre 0,5 et 0,6 m<sup>3</sup>) jusqu'à 148 €/m<sup>3</sup> (volume unitaire de 2 m<sup>3</sup>). Cinq lots dépassent 150 €/m<sup>3</sup> avec un record à 180 €/m<sup>3</sup> ! Une « prime au merrain » apparaît à nouveau nettement.

**Le chêne rouge d'Amérique :** un peu délaissée il y a quelques années, cette essence semble aujourd'hui recherchée puisque, sur les 14 688 m<sup>3</sup> proposés, 13 080 m<sup>3</sup> (89 %) ont été vendus. Les prix moyens, moins élevés que ceux des chênes « nobles », vont de 22 €/m<sup>3</sup> (volume unitaire de 1 m<sup>3</sup>) jusqu'à 65 €/m<sup>3</sup> (volume unitaire entre 0,7 et 0,8 m<sup>3</sup>).

**Le hêtre :** les lots mis en vente sont surtout issus de forêts des départements du sud du Massif Central, du Pays de Sault audois et du massif de Boucheville. Un grand marasme existe toujours sur le bois d'œuvre de

SUITE PAGE 4 ●●



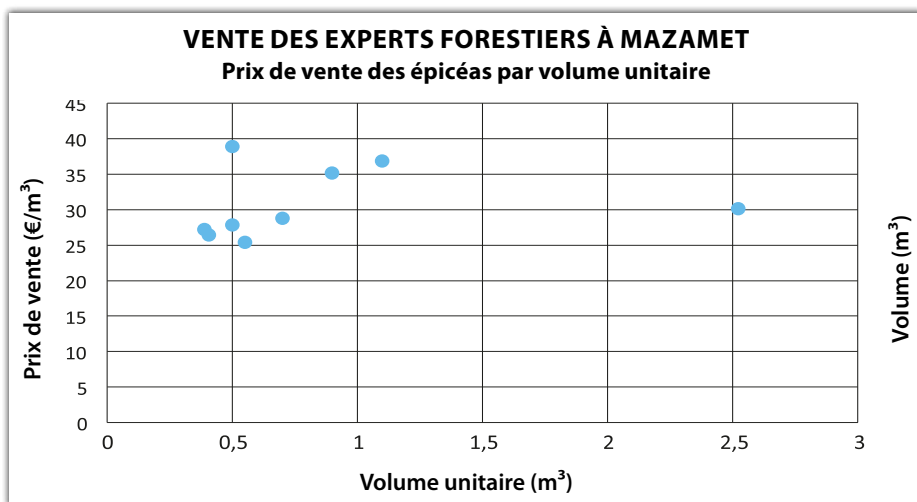
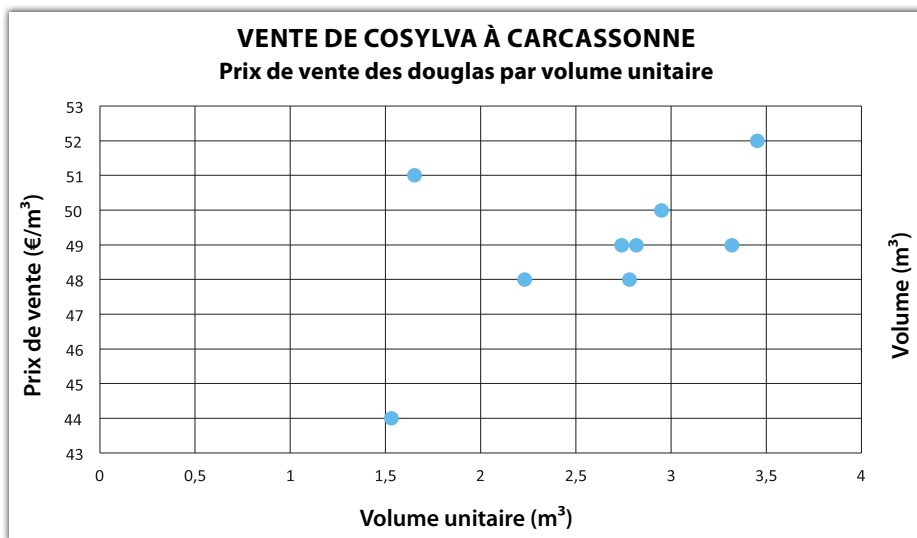
hêtre ; aussi la plupart des lots sont achetés pour le bois de chauffage. 13 502 m<sup>3</sup> (52 % du volume proposé à la vente) ont été vendus à un prix moyen de 16,30 €/m<sup>3</sup>. Mais les prix sont plus élevés pour le hêtre de l'Aude (20 €/m<sup>3</sup> en moyenne) que pour celui du Massif Central (12 €/m<sup>3</sup> en moyenne).

## Bon comportement des résineux

**Le douglas :** les lots mis en vente sont issus de forêts de toute la zone sud du Massif Central. Cette essence est toujours demandée : 31 067 m<sup>3</sup> (81% du volume proposé à la vente) ont été vendus. Le prix de vente moyen est de 36,80 €/m<sup>3</sup>. Les lots de plus belle qualité se négocient à plus de 50 €/m<sup>3</sup>, la grosseur des arbres n'intervenant guère. Les coupes d'amélioration, en conditions d'exploitation plus difficiles, sont vendues moins cher, entre 20 et 30 €/m<sup>3</sup>.

**L'épicéa commun :** de même que pour le douglas, les lots mis en vente proviennent de forêts des départements du sud du Massif Central. On note toujours une forte demande pour cette essence : 29 650 m<sup>3</sup> (67 % du volume proposé à la vente) trouvent preneur. Le prix de vente moyen s'élève à 28,70 €/m<sup>3</sup>. Les articles les mieux vendus atteignent presque 40 €/m<sup>3</sup>. Même les lots de petits bois (0,50 m<sup>3</sup>) se vendent bien.

**Le sapin pectiné :** les lots mis en vente sont issus de forêts de l'Aude (Pays de Sault, Corbières occidentales) mais aussi de différents secteurs du sud du Massif Central (Tarn, Aigoual...). On observe moins de demande sur le sapin que sur les essences précédentes ; le nombre d'offres est inférieur sauf à la vente de Quillan où les acheteurs viennent



surtout pour le sapin. 71 % des lots se sont tout de même vendus pour un volume de 12 217 m<sup>3</sup> (64 %). Le prix de vente moyen est de 29,80 €/m<sup>3</sup>, sachant qu'il dépasse 30 €/m<sup>3</sup> dans toutes les ventes sauf pour celle de La Cavalerie où il est plus près de 20 €/m<sup>3</sup>. En peuplement mélangé, les coupes se négocient moins cher de quelques euros le mètre cube que dans les sapinières pures.

**Les pins :** les essences concernées sont notamment le pin laricio, le pin noir d'Autriche et le pin sylvestre. 12 lots composés surtout d'arbres de petit volume (moins de 1 m<sup>3</sup>) ont été vendus pour 10 652 m<sup>3</sup>. Comme pour

le sapin le nombre d'offres est peu élevé. Le prix de vente moyen s'élève à 18,60 €/m<sup>3</sup>. Ceci confirme le prix du pin à crochets à la vente de printemps de Quillan où cette essence s'était vendue 19 €/m<sup>3</sup>.

**En conclusion, des ventes d'automne assez positives, témoignant d'un marché du bois actif, aussi bien au niveau des volumes vendus que des prix pratiqués.**

(1) Le prix de vente des coupes de bois peut varier de façon importante selon plusieurs critères : la qualité des arbres, leur volume moyen, le type de coupe réalisée, le volume total mis en vente, les contraintes naturelles (relief, distance de débardage) et économiques (proximité ou éloignement des unités de transformation).

### En bref

## Au revoir Léa, bienvenue Loïc

Léa Estrade qui s'occupait, au Centre Régional de la Propriété Forestière d'un secteur situé au nord de l'Aveyron, et notamment du Plan de Développement de Massif de Saint-Sernin-sur-Rance et des 7 vallons,

nous a quittés à la fin du mois d'octobre. Elle travaille maintenant dans un lycée agricole du Lot pour mettre en place de nouveaux programmes de formation. Elle est remplacée depuis le 1<sup>er</sup> décembre par Loïc Le Bras, technicien

forestier, qui prend donc le relais pour poursuivre les activités entamées et en développer de nouvelles. Les coordonnées de Loïc sont les mêmes que celles de Léa : 05 65 73 78 32 ou 07 63 04 30 72. Courriel : loic.le-bras@cnpf.fr

# 2018

# STAGES DE FORMATION À LA GESTION FORESTIÈRE EN OCCITANIE



Les associations de formation à la gestion forestière (FOGEFOR) organisent dans chaque département des stages qui s'adressent aux propriétaires forestiers, à leurs enfants, aux porteurs de parts de groupements forestiers, qu'ils possèdent de petites ou de grandes forêts. La durée de ces formations est variable et plusieurs niveaux existent (cycles de base et d'initiation, cycle de perfectionnement, cycle de professionnalisation, etc.). Une grande place est laissée à la pratique avec des exercices et des visites en forêt. L'organisation et l'animation des stages sont assurées par les personnels du Centre Régional de la Propriété Forestière.

## ARIÈGE et HAUTE-GARONNE

### La sylviculture des peuplements feuillus

CYCLE DE 3 JOURNÉES, EN MARS ET AVRIL.

**OBJECTIFS** : connaître les bases de la gestion des peuplements feuillus, les mettre en œuvre pratiquement, savoir quels sont les débouchés possibles pour les produits des coupes et leurs utilisations.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) de forêts feuillues des départements de l'Ariège et de

Haute-Garonne.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du Comminges et du Couserans.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



## AUDE

### Découvrez la forêt et sa gestion (2)

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DE 4 JOURNÉES, LES 9 MARS, 6 AVRIL, 22 JUIN ET 21 SEPTEMBRE.

**OBJECTIFS** : en complément du cycle d'initiation de 2017, ce stage sera plutôt axé sur le martelage, le cubage et la vente d'une coupe, et sur la gestion des peuplements feuillus.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux personnes qui ont suivi le stage d'initiation en 2017. Si des

places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du département de l'Aude.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : le coût d'inscription au stage s'élève à 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### Le traitement irrégulier

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 3 JOURNÉES, LES 30 MARS, 25 MAI ET 5 OCTOBRE.

**OBJECTIFS** : comprendre ce qu'est une structure irrégulière et connaître les données importantes ; savoir marteler dans un peuplement avec un objectif de traitement irrégulier.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux personnes qui ont suivi un stage d'initiation. Si des places

restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront en Pays de Sault, en Razès et en Montagne Noire.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : le coût d'inscription au stage s'élève à 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

## AVEYRON

### Initiation à la gestion forestière

CYCLE D'INITIATION DE 3 JOURNÉES, EN MARS ET AVRIL.

**OBJECTIFS** : acquérir des bases sur le monde forestier et son organisation en France, sur les arbres et leur croissance, sur la gestion des peuplements (sylviculture) et la commercialisation du bois, sur la législation et la fiscalité forestières.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants de propriétaires) qui n'ont pas de connaissances sur la forêt. Si des places restent libres, d'autres can-

didatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées de la Haute Vallée du Lot.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (réduits à 25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

## GARD

### Venez découvrir votre forêt

CYCLE D'INITIATION DE 4 JOURNÉES, EN JUIN ET JUILLET

**OBJECTIFS** : acquérir des connaissances utiles afin de mieux connaître votre patrimoine : sa localisation, ses peuplements (les arbres qui composent votre forêt) mais également les clés pour bien l'entretenir tout en tenant compte des réglementations en vigueur.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires (ou enfants

de propriétaires) qui ont peu de connaissances sur la forêt.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du département du Gard.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR du Gard soit 80 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### Manipuler en sécurité les tronçonneuses et autres outils forestiers

CYCLE DE 3 JOURNÉES, EN AVRIL

**OBJECTIFS** : apprendre à manipuler et entretenir en toute sécurité le petit matériel forestier (débroussailluse, tronçonneuse, scies...) nécessaire pour dégager les plants, couper des arbres, etc.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires fores-

tiers qui réalisent eux-mêmes des travaux en forêt.

**LIEU** : Cévennes.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR du Gard soit 80 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



## Gestion forestière durable et palombière

CYCLE THÉMATIQUE DE 2 JOURNÉES, EN JUIN.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées du département du Gers.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits

à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### HÉRAULT

## Etre propriétaire d'une petite forêt dans l'Hérault

CYCLE D'INITIATION DE 4 JOURNÉES, LES 23 MAI, 8 JUIN, 14 SEPTEMBRE ET 12 OCTOBRE.

**OBJECTIFS** : apprendre à connaître sa forêt, découvrir ses différents enjeux, les documents d'aide à la gestion et s'initier aux actes sylvicoles, s'informer sur la réglementation et l'organisation de la filière bois.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires de petites surfaces boisées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts du piémont héraultais.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de l'Hérault soit 40 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### LOT

## Manipuler la tronçonneuse et la débroussailleuse en sécurité

CYCLE DE 4 JOURNÉES, EN SEPTEMBRE ET OCTOBRE.

**OBJECTIFS** : apprendre à manipuler et entretenir en toute sécurité le matériel forestier (débroussailleuse et tronçonneuse) par des exercices pratiques encadrés par un bûcheron professionnel.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers qui réalisent eux-mêmes des travaux en forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans le Ségala/Xaintrie.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



### LOZÈRE

## La fiscalité forestière

CYCLE DE 2 JOURNÉES, LES JEUDI 29 ET VENDREDI 30 MARS.

**OBJECTIFS** : comprendre le fonctionnement de la fiscalité forestière (taxe foncière, impôt sur le revenu, TVA, droits de mutation, IS, dispositifs fiscaux) et disposer des éléments permettant de mieux appréhender ce sujet.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse aux propriétaires forestiers (ou en-

fants de propriétaires) de Lozère.

**LIEU** : les journées se dérouleront à Mende.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de Lozère soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

## Urgence et long terme : quels choix pour ma forêt de demain ?

CYCLE DE 3 JOURNÉES, LES JEUDI 2, VENDREDI 3 ET SAMEDI 4 AOÛT.

**OBJECTIFS** : répondre aux différentes questions qui se posent sur la gestion des forêts : que faut-il faire ? Avec quels objectifs, quels acteurs et sur quelle durée ? Y voir plus clair quant aux actions à conduire à court et à long terme en s'appuyant sur le plan simple de gestion.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse aux

propriétaires forestiers (ou enfants de propriétaires) de Lozère.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées de Lozère.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR de Lozère soit 50 €. Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.



### PYRÉNÉES-ORIENTALES

## Découvrez le monde passionnant de la forêt (2)

CYCLE DE PERFECTIONNEMENT DE 4 JOURNÉES, LES 16 MARS, 4 AVRIL, 28 SEPTEMBRE ET 9 NOVEMBRE.

**OBJECTIFS** : en complément du cycle d'initiation de 2017, ce stage traitera des thèmes peu ou pas abordés précédemment (le cubage et la vente d'une coupe, la gestion des peuplements feuillus, le choix des essences, la diversification).

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux personnes qui ont suivi le stage d'initiation en 2017. Si des places restent libres, d'autres can-

didatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées des Pyrénées-Orientales.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR des Pyrénées-Orientales soit 50 € (10 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### TARN

## Le traitement irrégulier

CYCLE DE 2 JOURNÉES, LES 21 ET 22 JUIN.

**OBJECTIFS** : suite à la formation de 2017, se perfectionner dans le traitement irrégulier des peuplements.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers qui ont suivi le stage organisé en 2017.

**LIEU** : les journées se dérouleront

dans le département.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### TARN et AVEYRON

## Tronçonneuse : entretien, choix des arbres, abattage en sécurité

CYCLE DE 4 JOURNÉES, LES 26 OCTOBRE, 2, 9 ET 16 NOVEMBRE.

**OBJECTIFS** : apprendre à manipuler et entretenir en toute sécurité la tronçonneuse par des exercices pratiques encadrés par un bûcheron professionnel.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux propriétaires forestiers qui réalisent eux-mêmes des travaux en forêt. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans le secteur des PDM « Saint-Sernin (12) » et « Vals et plateaux du Villefranchois (81) ».

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

### TARN-ET-GARONNE

## Rédiger son plan simple de gestion

CYCLE DE PROFESSIONNALISATION DE 4 JOURNÉES, 2 JOURS FIN MAI ET DÉBUT JUIN, 2 JOURS EN SEPTEMBRE.

**OBJECTIFS** : savoir recueillir les données techniques et administratives nécessaires à l'élaboration d'un plan simple de gestion.

**PUBLIC** : ce cycle s'adresse en priorité aux personnes qui doivent élaborer un plan simple de gestion. Si des places restent libres, d'autres candidatures pourront être étudiées.

**LIEU** : les journées se dérouleront dans différentes forêts privées de l'est du Tarn-et-Garonne.

**MODALITÉS FINANCIÈRES** : les frais d'inscription au stage sont réduits à l'adhésion au FOGEFOR régional Midi-Pyrénées soit 50 € (25 € pour le second inscrit d'une même famille). Les déplacements et repas sont à la charge des stagiaires.

# 2018

# JOURNÉES D'INFORMATION

organisées en partenariat avec les principaux organismes forestiers

## ARIÈGE

7 AVRIL | LAPENNE

### Gestion d'une chênaie-hêtraie

Visite après éclaircie (propriété du Groupement Forestier du bois du Roi).

6 JUILLET | RABAT-LES-TROIS-SEIGNEURS, BOUSSENAC

### Dispositifs 08 et 18 du réseau SLDF

### Placettes AFI en hêtraie et

sapinière gérées par l'ONF.

Commentaires après coupes jardinatoires.

21 SEPTEMBRE | RIVÈRENERT

### Dispositif 09 du réseau SLDF

(propriété de Monsieur Monaco).

### Chênaie-hêtraie avec dispositif AFI

mesuré à nouveau au printemps 2018.

10 NOVEMBRE | BEAUMONT-SUR-LÈZE

Visite propriété de Monsieur de Banières.

### Essais du CRPF : amélioration

de chênaie médiocre de coteaux

## AUDE

8 JUIN | ROQUEFERRE

### Savoir marteler une éclaircie selon ses objectifs

Exercice pratique sur le « martéloscope » installé en Montagne Noire par le CRPF.

19 NOVEMBRE | OCCITANIE

### Valoriser au mieux les coupes de feuillus

Visite d'une unité de transformation qui traite les essences feuillues.

## AVEYRON

JUILLET | SECTEUR DE COUPIAC

### La sylviculture du châtaignier

Réunion organisée dans le cadre du PDM de Saint-Sernin et des 7 vallons.

## GARD

FÉVRIER (1/2 journée) | CAMARGUE

### Le pin pignon, un élément caractéristique du paysage en Camargue : la gestion des pinèdes

Gestion et exploitation des pinèdes existantes pour assurer leur renouvellement et leurs différentes fonctions tant écologiques que productives. Visite d'une exploitation forestière.

MARS (1/2 journée) | CÉVENNES VIGANAISES

### La première éclaircie des boisements résineux (cèdre, douglas, etc.) : organisation du chantier et valorisation des bois

Visite d'un chantier d'exploitation et présentation des différents usages des bois. Témoignage des utilisateurs.

AVRIL | LA CAPELLE-ET-MASMOÛÈNE

### Randonnons à la découverte des forêts de garrigues

Au gré d'une randonnée d'une journée, nous découvrirons les richesses écologiques et économiques de la forêt en garrigue gardoise.

JUILLET | CÉVENNES

### Comment faire face aux problèmes sanitaires des forêts gardoises ?

Les principales causes de dépérissement des arbres en forêt et les moyens de lutte associés. Les correspondants-observateurs et les responsables du Département de la Santé des Forêts viendront présenter l'état de santé des forêts gardoises.

NOVEMBRE (1/2 journée) | CÉVENNES

### Réaliser un boisement forestier : visite d'un chantier

Avoir un projet de boisement forestier : les travaux préparatoires, l'organisation de son chantier, les entretiens futurs. Les règles de subventions qui peuvent accompagner financièrement ces projets.

## HAUTE-GARONNE

23 MARS | BOISSÈDE

### Assemblée Générale du CETEF Garonnais

Matin : présentation du programme « GASPYPYR », une opportunité pour dynamiser la gestion et mobiliser plus de bois. Après-midi (visite en forêt) : reboisement d'une ancienne peupleraie en chêne sessile pur et en mélange avec des feuillus précieux. Plantation de feuillus et résineux divers.

1<sup>er</sup> JUIN | TARN-ET-GARONNE

### Journée peuplier

En salle : présentation de l'étude prospective de la ressource française en peuplier.

En forêt : cubage, estimation, mise en marché des bois de peuplier.

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Garonnais.

12 OCTOBRE | SAINT-GAUDENS

### Retour sur les essais de plantations de chêne rouge dans le Comminges

Ces essais ont maintenant 20 à 25 ans : il est intéressant de voir les effets des densités de plantation, des entretiens, de la date de la première éclaircie, etc.

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Garonnais

## GERS

FÉVRIER (deuxième quinzaine) | AIGNAN ET BEAUMARCHES

### Rencontres forestières en soirée

Organisées en collaboration avec le Syndicat des propriétaires forestiers du Gers.

21 MARS | FLEURANCE

### Journée internationale des forêts

Manifestation organisée en collaboration avec le Syndicat des propriétaires forestiers du Gers.

AVRIL (deuxième quinzaine) | BARRAN

### Assemblée Générale du CETEF Gascogne. La gestion des taillis

18 MAI | SECTEUR D'EAUZE

### La sylviculture du robinier faux acacia

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

SEPTEMBRE (deuxième quinzaine) | NÉRAC (Lot-et-Garonne)

### Visite d'un site de recherches sur le peuplier 3C2A

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.

OCTOBRE | SECTEUR DE VIC-FEZENSAC

### Boisement de terres agricoles, retour d'expériences

Journée organisée en collaboration avec le CETEF Gascogne.



## ●●● HÉRAULT

25 JANVIER | PÉZENAS

### Le suivi des sociétaires dans un groupement forestier

Procédure selon les situations, adaptation des statuts, mises à jour au RCS.

2 FÉVRIER | PUÉCHABON

### Coupe rases ou éclaircies en taillis de chêne vert

Impact sur la résistance à la sécheresse, sur les produits bois, sur d'autres produits tels que champignons ou truffe.

23 MARS | CASTANET-LE-HAUT

### Le climat change ; la gestion forestière peut s'adapter et améliorer la séquestration carbone

Manifestation organisée dans le cadre de la journée internationale des forêts.

22 JUIN | OLMET

### Comment réaliser une desserte opérationnelle pour faciliter la gestion des forêts et permettre l'évacuation des bois exploités ?

28 SEPTEMBRE | LE SOULIÉ

### Les hêtraies des hauts cantons

Gestion et mise en valeur des peuplements, préservation des habitats.

## LOT

MARS | BOURIANE

### Valoriser ses taillis de châtaignier

AVRIL | SÉGALA

### Améliorer ses peuplements forestiers

Journée organisée dans le cadre du PDM Lacapelle-Marival.

JUIN | SOUSCEYRAC-EN-QUERCY

### Concilier gestion forestière et biodiversité

OCTOBRE | SÉGALA

### Le reboisement

Journée organisée dans le cadre du PDM Lacapelle-Marival.

OCTOBRE | GOURDONNAIS

### Les plantations mélangées

DÉCEMBRE | GOURDONNAIS

### Replanter du peuplier

## LOZÈRE

4 FÉVRIER | LA CANOURGUE

### 11<sup>ème</sup> édition de la fête de la truffe

Manifestation organisée en collaboration avec le Syndicat des trufficulteurs de la Lozère.

9 MARS | MENDE

### La chasse en forêt, comment ça marche ?

Les droits et devoirs des propriétaires forestiers vis-à-vis de l'activité « chasse ». Les enjeux. Les interlocuteurs.

Journée organisée en collaboration avec FRANSYLVA 48 et animée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Lozère.

25 MAI (1/2 journée) | SECTEUR DE SAINT-GERMAIN-DU-TEIL ET SAINT-PIERRE-DE-NOGARET

### Quelle gestion pour les feuillus en Bordure Aubrac ?

Le rôle des feuillus, leur sylviculture, les débouchés potentiels.

1<sup>er</sup> JUIN et 21 SEPTEMBRE | PARC NATIONAL DES CÉVENNES

### Les forêts anciennes dans le Parc National des Cévennes : un héritage historique et naturel à découvrir

Comment les identifier ? Quels intérêts et quelle gestion ?

Deux journées organisées en collaboration avec le Parc National des Cévennes.

20 JUILLET | SECTEUR DE SAINT-LÉGER-DU-MALZIEU

### Promenons-nous dans les bois

Randonnée forestière pour découvrir la forêt, sa gestion et ses acteurs.

14 SEPTEMBRE | VENTALON-EN-CÉVENNES

### Assemblée Générale du FOGEFOR de Lozère. Gestion intégrée dans une propriété boisée : du plan simple de gestion au banc de scie

Visite d'une forêt cévenole où le propriétaire gère, récolte et transforme ses bois.

5 OCTOBRE | CANS ET CÉVENNES

### Découvrons la sylviculture d'arbres en continu dans la Futaie Irrégulière Ecole

Initiation à la sylviculture irrégulière, continue et proche de la nature.

Journée organisée en collaboration avec l'association Pro Silva.

16 NOVEMBRE (1/2 journée) | MENDE

### Quand la science parle de forêt...

Vulgarisation de travaux de recherche autour de deux thématiques : « Comment préserver la fertilité des sols forestiers à long terme ? » et « Quels sont les rôles joués par les vieux arbres et arbres morts dans les forêts ? ». Journée organisée en collaboration avec la Charte Forestière de Territoire « Causse Gorges Cévennes ».

## HAUTES-PYRÉNÉES

MARS | SECTEUR DU PLATEAU DE LANNEMEZAN ET COTEAUX

### Coupes de bois : connaître la réglementation et bien s'organiser pour éviter les pièges de la vente

AVRIL | SECTEUR DU PIÉMONT PYRÉNÉEN

### Coupes de bois : connaître la réglementation et bien s'organiser pour éviter les pièges de la vente

MAI | SECTEUR DE LA VALLÉE DE L'ADOUR

### Coupes de bois : connaître la réglementation et bien s'organiser pour éviter les pièges de la vente

AUTOMNE | HÈCHES

### Apprendre à marquer ses bois en hêtre-sapinière en intégrant les enjeux sylvicoles et environnementaux.

Exercice pratique en martélocopie.

## PYRÉNÉES-ORIENTALES

23 MARS | VALLÉE DE L'AGLY

### Produire du bois de chauffage

Manifestation organisée en collaboration avec le Pays de la Vallée de l'Agly dans le cadre de la journée internationale des forêts.

18 MAI | MONTAURIOL

### Et une forêt sortit de terre...

Visite d'une forêt de 84 hectares créée de toutes pièces par son propriétaire : les objectifs, les travaux réalisés, les coûts, l'avenir.

13 JUIN | CATALOGNE

### Journée annuelle du liège. Que faire après le passage du feu ?

Retour en Catalogne 5 ans après le passage du grand incendie.

Journée organisée en collaboration avec l'Institut Méditerranéen du Liège dans le cadre de VIVEXPO 2018.

12 OCTOBRE | VALLESPIR

### Une filière « piquets de châtaignier » en Vallespir

Produire des bois pour alimenter une filière « piquets » qui renaît en Vallespir, notamment sous l'impulsion de la viticulture biologique.

## TARN

FÉVRIER | TARN

### Réglementation des coupes en forêt, défrichements

Manifestation organisée pour informer les entreprises, coanimée avec la Direction Départementale des Territoires.

24 ET 25 MAI | MONTS DE LACAUNE

### Les contraintes des écosystèmes forestiers ; les implications sur la sylviculture

Journée coanimée avec l'INRA.

SEPTEMBRE | TARN

### Risques et Plan de Défense des Forêts Contre les Incendies

## TARN-ET-GARONNE

MARS ET AVRIL | SECTEUR QUERCY-ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON

### Restitution de l'état des lieux du Plan de Développement de Massif (3 réunions)

16 MARS |

### La fiscalité forestière

JUILLET | SECTEUR QUERCY-ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON

### Gérer ses peuplements de chêne en Pays Midi-Quercy

OCTOBRE | SECTEUR QUERCY-ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON

### Vendre du bois de chauffage

1<sup>er</sup> JUIN | TARN-ET-GARONNE

### Journée peuplier

En salle : présentation de l'étude prospective de la ressource française en peuplier. En forêt : cubage, estimation, mise en marché des bois de peuplier. Journée organisée en collaboration avec le CETEF Garonnais.



## ● ACTIVITÉS DU CRPF

# ● Optimiste ● malgré les obstacles

Dans le n°3 de Forêts d'Occitanie, nous présentons l'activité des techniciens du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) en Occitanie. Cependant, dans une forêt régionale si variée, le métier ne s'exerce pas partout de la même manière. Nous vous proposons donc, au fil des numéros, de découvrir quelques départements et les spécificités des activités des techniciens qui y travaillent. Nous commençons ce « tour d'Occitanie » avec Christine Boyer, technicienne dans le Gard.

**Forêts d'Occitanie : Le département du Gard a une image très méditerranéenne. Est-ce la réalité ?**

**Christine Boyer :**

Le département s'étend de la Méditerranée à la bordure sud du Massif Central. C'est vrai que toute la partie sud, partagée entre les Garrigues, la Vallée du Rhône, les Costières et la Petite Camargue est effectivement méditerranéenne. Mais le nord et l'ouest du Gard sont couverts par les Cévennes jusqu'à l'Aigoual et le versant sud du Mont-Lozère. Sur ces secteurs montagneux, les conditions sont totalement différentes : les précipitations sont importantes (plus de 2000 mm par an au sommet de l'Aigoual !). D'ailleurs, le versant ouest de ce massif est sous influences océaniques.



Les régions naturelles du Gard

**FO : Pouvez-vous faire un rapide portrait de la forêt dans le département ?**

**CB :** D'après l'Inventaire Forestier National, la forêt couvre 263 000 hectares, soit un taux de boisement de 45 % avec des disparités importantes entre les Cévennes (jusqu'à 95 %) et la Camargue ou les Causses (2 %). Les forêts privées représentent environ 70 % de cette surface. C'est une forêt à 80 % feuillue où le chêne vert est largement prépondérant. Il couvre plus de 100 000 hectares surtout dans les Garrigues, le chêne pubescent étant plus présent dans la partie orientale de cette région. La Petite Camargue est le domaine du pin pignon qui forme le plus souvent des bois de quelques hectares. Mais en Cévennes, au-dessus de 300

à 400 mètres, on trouve, selon les massifs, le châtaignier et/ou le pin maritime, puis le pin laricio, le hêtre, le sapin ainsi que diverses essences introduites en reboisement (douglas, cèdre, mélèze, épicéa).

**FO : Ces forêts sont gérées par leurs propriétaires ?**

**CB :** Il n'y a pas véritablement de traditions forestières en Cévennes. Les taillis de châtaignier sont essentiellement privés et hérités de l'agriculture ; autrefois, il y avait essentiellement des vergers cultivés pour la production de châtaigne. Leur abandon puis leur exploitation pour le tanin ont conduit à leur transformation en taillis. Quant au pin maritime, il est issu de la grande époque minière des Cévennes, puisqu'il a été

introduit pour la fabrication d'étais pour les galeries des mines de charbon. Par ailleurs, de nombreux propriétaires sont venus dans la région pour son attrait touristique, paysager : ils ont acheté un mas avec les bois autour. La plupart du temps, ce ne sont pas des sylviculteurs ; nous leur proposons de les accompagner pour le devenir. Enfin, le relief très accidenté accroît les difficultés d'accès et d'exploitation. La gestion forestière n'est donc pas évidente.

**FO : Dans ce contexte, quelle est votre principale activité ?**

**CB :** Le conseil aux propriétaires, soit au cours de visites individuelles, soit dans le cadre de réunions collectives,

est capital. Il s'agit de leur faire comprendre l'importance de gérer leurs propriétés tant dans un objectif de production de bois, que de préservation des milieux naturels. Depuis quelques années, on note une évolution dans cette prise de conscience, notamment liée aux dépérissements dans les châtaigneraies. La rencontre avec les propriétaires est souvent l'occasion de les orienter vers d'autres organismes avec lesquels nous travaillons régulièrement (coopérative, experts forestiers) ou parfois vers des entreprises. Elle peut être à l'origine de l'élaboration d'un plan simple de gestion.

**FO : Les plans simples de gestion sont aussi une de vos activités fondamentales ?**

**CB :** Oui bien sûr, d'autant que les nouvelles règles d'obligation pour les forêts de 25 hectares qui ne sont pas d'un seul tenant ont fait doubler la superficie des propriétés soumises à plan simple de gestion dans le Gard ! Mais il n'y a pas de très grandes forêts privées ; généralement, il s'agit de propriétés moyennes, d'une cinquantaine d'hectares. Elles sont d'ailleurs plus nombreuses dans le sud du département car elles faisaient partie autrefois de très grands domaines agricoles. Au contraire dans les Cévennes, les parcelles sont petites et les propriétés morcelées. Par exemple, dans les Cévennes minières, la propriété moyenne fait 3,5 hectares répartis sur 7 parcelles non contiguës ! C'est d'ailleurs pour cette raison que le regroupement des propriétaires est aussi une activité importante pour nous. Je continue d'apporter un appui technique et administratif à certains groupements forestiers qui avaient été constitués dans les années 1960 pour réaliser des reboisements. Par ailleurs, nous avons récemment créé plusieurs associations syndicales de gestion forestière pour créer une dynamique notamment pour la gestion des châtaigniers mais aussi des boisements résineux.

**FO : Vous avez abordé plusieurs fois les problèmes sanitaires des forêts. Vous avez également une activité spécifique dans ce domaine ?**

**CB :** Je fais partie du réseau des correspondants-observateurs du Dépar-



*Faire comprendre l'importance de gérer les forêts*

E. BUCHET

tement de la Santé des Forêts. Je procède au signalement à l'échelon régional des problèmes sanitaires que j'observe dans le département. Cette activité demande bien sûr une mise à jour constante de mes connaissances sur les maladies des arbres, les insectes et les champignons qui peuvent les attaquer ; je participe donc régulièrement à des formations. De plus, nous effectuons tous les ans des observations sur certains peuplements pour suivre l'évolution de l'état des arbres et de leur feuillage. Nous réalisons aussi des actions particulières sur certains ravageurs, enquêtes, piégeages, etc.

**FO : Avez-vous des activités spécifiques, pour la Défense des Forêts contre l'Incendie par exemple ?**

**CB :** La DFCI est un enjeu primordial dans le département. La prévention, les stratégies, la réalisation d'équipements sur le terrain, la surveillance sont gérées au niveau des massifs par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, le Conseil Départemental et l'Office National des Forêts. Le CRPF participe à son niveau par les conseils donnés aux propriétaires forestiers pour qu'ils prennent cet enjeu en considération dans la gestion de leurs forêts.

**FO : Quelles actions particulières avez-vous mises en place ?**

**CB :** Nous avons participé dans les années 2000 à l'élaboration de guides de gestion dans les Cévennes. Nous avons également travaillé sur des plans de développement de massif dans les Cévennes et l'Aigoual. Ils ont été prolongés par des actions d'animation pour la mobilisation de bois réalisées dans le cadre du Plan Pluriannuel Régional de Développe-

ment Forestier entre 2012 et 2015. Aujourd'hui, nous bénéficions de la mise en place d'un programme financé par l'ADEME, que nous avons baptisé CEVAIGOUAL (voir n°3 – ndlr). Il s'agit d'un projet ambitieux mené avec de nombreux partenaires qui doit développer la filière forêt-bois cévenole dans le Gard et en Lozère. C'est Hugues de Renéville, chargé de mission dans le Gard, qui est en charge de l'animation de ce dossier.

**FO : Une autre spécificité du département est de compter un parc national sur une partie de son territoire. Quelles relations entretenez-vous avec le Parc National des Cévennes ?**

**CB :** Certaines forêts des Cévennes gardoises se trouvent dans la zone cœur ou la zone d'adhésion du Parc. Nous travaillons en partenariat avec les techniciens du Parc et les relations se sont beaucoup améliorées ces dernières années. Mais il est incontestable que, pour les propriétaires dont les forêts sont situées en zone cœur, il existe des contraintes de gestion, notamment pour l'exploitation et les reboisements.

**FO : Malgré les nombreuses difficultés, restez-vous optimiste ?**

**CB :** Oui car on se rend compte avec le temps que les choses évoluent, que certains obstacles s'estompent, et que la forêt est de plus en plus considérée comme un élément de l'aménagement rural. Mais le chemin est encore long.

PROPOS RECUEILLIS PAR BENOIT LECOMTE

## CONTACTS

- Christine Boyer : 06 73 84 89 23
- Hugues de Renéville : 07 77 26 74 58

# ● Le milan royal, ● rapace arboricole des contreforts pyrénéens

*1<sup>er</sup> juillet 2017 : lors de l'assemblée générale du Syndicat des propriétaires forestiers de l'Ariège, la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) présentait les enjeux de conservation du Milan royal. L'espèce, en déclin depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle, a encore connu, ces dernières décennies, une diminution de 20% de ses effectifs nicheurs en France, et ceci malgré un Plan National d'Actions (pilote par la LPO).*

Les principales causes de mortalité du milan royal sont l'intoxication (pour 70%, notamment lors des campagnes de lutte contre les rongeurs), les collisions routières, contre les éoliennes ou les câbles électriques, sans oublier le tir illégal<sup>(1)</sup>. Quant à l'exploitation forestière, elle peut parfois perturber la reproduction de cet oiseau. En effet, de mars à juillet, tous les efforts du couple sont dédiés à la reproduction et à l'élevage des jeunes : une période extrêmement sensible pour cette espèce qui peut donc conduire, en cas de dérangement, à l'abandon et à la mortalité de la nichée. Mais rassurons-nous, de simples mesures d'anticipation de la gestion permettent bien souvent de diminuer cet impact tout en continuant l'exploitation forestière. Ces conseils

peuvent vous être apportés par des associations naturalistes ou par des conseillers forestiers (voir encadré page suivante).

Pour mieux protéger l'espèce, la principale difficulté est la connaissance des sites de nidification. Royal, le milan nous y aide lui-même : il revient en forêt sur les mêmes sites auxquels les couples sont fidèles. Si le hêtre, le chêne ou le frêne sont les essences privilégiées, la hauteur, le profil de l'arbre, sa situation à la lisière et la quiétude du site sont davantage déterminants pour la nidification. Le milan affectionne notamment les arbres d'au moins 40 cm de diamètre, avec une importante fourche ou branche latérale pouvant supporter le nid, constitué de branches et parfois de déchets.

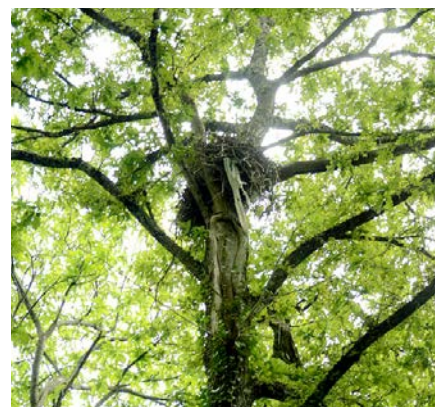
Des initiatives locales sont entreprises dès lors que les parties prenantes sont volontaires. Tel a été le cas en 2017, sur un site de reproduction du milan royal à Saint-Lizier en Ariège. L'exploitation d'une coupe de bois dans une forêt privée a été adaptée pour limiter le dérangement d'un couple nicheur. Après concertation, et avec l'accord et la complicité de la propriétaire, Marie Lapène, et de l'exploitant-scieur, Roger Cazalé, il a été convenu :

- de maintenir l'arbre porteur du nid et son environnement immédiat sur un rayon de 50 mètres,

- d'éviter tous travaux pendant la période de sensibilité de l'espèce, avec arrêt du chantier dès le début du mois de février et reprise des travaux à l'automne.

Ce dernier point est essentiel, car si nous ne pouvons prétendre à une protection systématique des sites, nous pouvons toutefois mettre en place des mesures pour éviter l'échec de la reproduction, et la mortalité des jeunes, en adaptant les calendriers.

Ces actions de conservation s'appuient davantage sur la discussion, la négociation et une volonté partagée de protection d'un patrimoine. Un cadre réglementaire selon lequel il est interdit de détruire les habitats d'espèces protégées (et donc les nids de rapaces) existe, mais, la concertation est privilégiée.



A. DE SEYNES

### **Pour en savoir plus**

Aurélie de Seynes - Coordination mission Milan royal Pyrénées ; LPO. aurelie.deseynes@lpo.fr  
Internet : <http://rapaces.lpo.fr>

### **Pour participer à une meilleure connaissance du milan royal**

La Ligue pour la Protection des oiseaux effectue un suivi régulier de différentes espèces dont le milan royal. Si vous observez des regroupements crépusculaires ou matinaux entre novembre et janvier, et/ou la présence de couples ou de nids occupés entre février et juillet, signalez-le à l'adresse ci-dessus.

(1) Tous les rapaces sont pourtant protégés par la loi depuis 1972.



P. HARLÉ

## CARTE D'IDENTITÉ

**NOM :** Milan royal (*Milvus milvus*)

**FAMILLE :** Accipitridés (Rapace diurne)

**HABITAT :** Forêts, bocages et plaines d'élevage

**NIDIFICATION :** Arboricole

**ENVERGURE :** 145 à 165 cm

### SIGNES DISTINCTIFS :

- Longue queue rousse triangulaire profondément échancrée.
- Deux grandes fenêtres blanches sous les ailes.
- Vol planant caractéristique.

### POPULATIONS ET CYCLES DE VIE :

Endémique européen, sa population est concentrée pour 72% dans 3 pays : l'Allemagne, la France et l'Espagne. Les Pyrénées (des Pyrénées-Atlantiques à l'Ariège) constituent un bastion très important pour cette espèce puisqu'elles sont non seulement concernées par une population nicheuse mais accueillent également de fortes populations hivernantes (octobre à janvier) revenues du nord de l'Europe.



S. GAUDIN

## Les outils du Centre Régional de la Propriété Forestière d'Occitanie

« Recueil de recommandations forestières. Sites Natura 2000 Pyrénéens. Habitats et espèces d'intérêt communautaire »



Réalisée dans le cadre du programme européen BIOFOR, cette brochure donne des recommandations de gestion forestière, générales puis adaptées à chaque habitat naturel ou espèce

d'intérêt communautaire. Les oiseaux font l'objet de fiches qui présentent d'abord chaque grande famille (Galliformes, Pics, Rapaces, autres oiseaux) avec des recommandations communes à toutes les espèces de la famille. Ces dernières sont ensuite présentées individuellement dans une fiche particulière. La biologie et l'écologie de l'oiseau sont présentées ainsi que sa répartition, avant les recommandations de gestion préconisées pour l'espèce.

« Oiseaux et forêts, une alliance naturelle »



Réalisée par Gilles Pichard, ingénieur au CRPF de Bretagne, cette brochure met l'accent sur les relations fortes et souvent méconnues entre les forêts et les oiseaux. Elle

présente ainsi les raisons pour lesquelles les arbres et les peuplements forestiers attirent les oiseaux (nourriture, habitat, nidification...). Puis sont présentées les nombreuses pratiques sylvicoles favorables aux oiseaux. Enfin, un chapitre est consacré aux espèces d'oiseaux chassables (colombidés, gallinacées et turdidés avec un zoom sur les espèces introduites et sur le gibier d'eau). Cette brochure éditée par le CNPF est illustrées par de très nombreuses photos de qualité.

### Pour se les procurer :

- Le recueil de recommandations forestières est disponible au CRPF Occitanie à Toulouse. Tél : 05 61 75 42 00. Courriel : midipyrenees@crpf.fr
- La brochure « Oiseaux et forêts » peut être achetée au CNPF, 47 rue de Chaillot à Paris. Tél : 01 47 20 68 15. Courriel : idf-librairie@cnpf.fr. Prix de vente : 9 € (frais de port : 7,50 €)

## Ils témoignent

### Roger Cazalé (exploitant scieur à Lorp-Sentaraille, membre du syndicat des propriétaires forestiers de l'Ariège)

« J'exploite du bois local, en respectant un équilibre forestier. J'ai acheté à Mme Lapène, un bois de chêne sur Saint-Lizier et, quelques mois avant la coupe, j'ai été avisé de la présence du milan royal par la LPO. Nous avons donc volontairement retardé notre exploitation en la programmant sur deux années, avec l'autorisation de la propriétaire, pour déranger le moins possible le milan. Cette expérience a motivé une présentation de l'espèce à tous nos adhérents du syndicat, lors de son assemblée générale. Voilà comment le forestier, le scieur, la LPO et le milan peuvent travailler ensemble... je dirais simplement un exemple à suivre ! »



P. HARLÉ

### Marie Lapène (propriétaire)

« Je suis heureuse d'héberger ce couple de milan royal et d'avoir pu participer à sa protection. En concertation avec M. Cazalé, il nous a été facile d'épargner l'arbre qui a donc pu héberger, cette année encore, leurs amours et leur progéniture. Sur ma propriété en cette période estivale, nous prenons un grand plaisir et apprécions le vol silencieux et majestueux de ce rapace. »